

Décision 19-DCC-65 du 17 avril 2019

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Luderix International par la société Jellej Jouets et l'indivision résultant de la succession de M. Stéphane Mulliez

Posted on: 26 juillet 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Création d'entreprise
commune

Partie notifiante

Jellej Jouets

Dispositif(s)

Autorisation

Sens de la décision

Autorisation
Information rendue disponible
le 14 mai 2019

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Luderix International

Lire

Le texte intégral de la décision

451.92 Ko

le communiqué de presse